

La Suisse, terre de santé

Grâce à sa situation au cœur de l'Europe, à la ligne de séparation des eaux entre le Nord et le Sud, grâce surtout à ses nombreuses sources minérales et aux agents naturels de guérison qu'offre généreusement son climat, la Suisse s'est engagée depuis longtemps sur la voie du progrès médical. Ses stations thermales sont connues depuis l'antiquité ; ses abbayes bénédictines ont conservé et transmis la science médicale des anciens. Ses villes au Moyen âge, avec leurs établissements de bains, leurs léproseries, leurs médecins, leurs corporations de chirurgiens, étaient déjà les villes les mieux organisées d'Europe du point de vue de l'hygiène et de la santé publique.

Cette tradition médicale s'est perpétuée de génération en génération, enrichie sans cesse de nouvelles expériences et de nouvelles recherches auxquelles se dévouent d'éminentes personnalités. Au XIX^e siècle, enfin, la science médicale s'épanouit dans les nouvelles facultés de médecine de Zurich, Berne, Bâle, Genève et Lausanne. On découvre l'importance du facteur climatique dans le traitement des maladies. La Suisse est au premier rang de ce renouveau médical. Elle ouvre les premières stations climatiques, les médecins suisses appliquent les premiers la lumière solaire à l'altitude au traitement de la tuberculose osseuse.

Dans tous les domaines, la Suisse mène le bon combat pour la guérison et la prophylaxie des maladies et se prépare ainsi, dès maintenant, à recevoir les malades qui viendront sans doute nombreux, après la tourmente, chercher la guérison de leur corps, l'équilibre de l'âme, aux sources de régénération qui jaillissent généreusement de son sol.

L'Office central suisse du tourisme, à Zurich et Lausanne, comme les bureaux de renseignements des villes et stations climatiques et thermales, se font un devoir de répondre à toute demande d'informations ou de prospectus.



**OFFICE CENTRAL SUISSE
DU TOURISME**

Banque Fédérale

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Bâle . Berne . La Chaux-de-Fonds
St-Gall . Vevey . Zurich . Lausanne

M O L A R D

Téléph. 492 00

GENÈVE

*Traite toutes opérations de Banque
aux meilleures conditions*



*Conseils sur placements financiers
et toutes les questions concernant
le trafic international
des paiements*

Sommaire du Bulletin

T. LXXIV, N° 488

AVRIL 1943

Comité international. — Le Comité international et la guerre, 339. — Communiqués du Comité international : Visite au Comité international du Ministre de Hongrie, à Berne, 339. — Visite au Comité international d'une délégation économique roumaine, 339. — Première traversée du « Caritas I », 340. — Liste des principaux articles consacrés au Comité international et à l'Agence centrale des prisonniers de guerre, 340.

Ligue. — Rapport du secrétaire général, 343.

Allemagne. — Publications de la Croix-Rouge allemande, 344.

Australie. — Ce que la Croix-Rouge fait pour les prisonniers de guerre, 344.

Belgique. — La Croix-Rouge et l'assistance aux prisonniers de guerre, 345.

Croatie. — Adhésion de l'Etat de Croatie aux Conventions de Genève de 1929, 348.

Suisse. — Baraques suisses transportées en France, 348.

*La Revue internationale de la Croix-Rouge,
Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge,
paraît à la fin de chaque mois.*

Rédaction : M. Henri Reverdin, M. Louis Demolis, membres du Secrétariat
du Comité international de la Croix-Rouge

Administration : M. Louis Demolis

Prix, franco, un an : Fr. 20.—

Le numéro : Fr. 2.—

Abonnements, vente au numéro, publicité, au Siège du Comité international

HÔTEL DE LA MÉTROPOLE — GENÈVE

Téléphone : 5 52 00 — Compte de chèques : I. 1767